

# Récompense honorifique : Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse

**Numéro d'inventaire :** 2016.36.438

**Auteur(s) :** France. Ministère du travail

Ludovic-Oscar Frossard

Émile Martens

**Type de document :** diplôme

**Période de création :** 2e quart 20e siècle

**Date de création :** 1935

**Inscriptions :**

- tampon : L.O. FROSSARD
- en-tête : République Française : Ministère du Travail : Récompense honorifique
- timbre sec : Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale

**Matériaux et technique(s) :** papier cartonné

**Description :** Diplôme imprimé sur papier crème, de format horizontal. L'impression est réalisée en encre noire, dans une mise en page symétrique où le texte occupe la partie inférieure du document, sous une composition gravée de style allégorique et néoclassique occupant toute la partie supérieure, servant de frontispice au texte. Le titre central « Récompense honorifique » est suivi du nom du récipiendaire, manuscrit à l'encre noire.

**Mesures :** hauteur : 45 cm ; largeur : 55,7 cm

**Mots-clés :** Diplômes divers

Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

**Lieu(x) de création :** Paris

**Utilisation / destination :** récompense (Diplôme, daté du 17 décembre 1935, décerné à Mr Desbled, instituteur à Belbeuf, sur l'avis de la Commission supérieure de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse, en récompense de sa propagande en faveur de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse.)

**Historique :** La récompense honorifique décernée par le ministère du Travail trouve son origine dans la politique sociale de la Troisième République, qui valorisait le dévouement civique et les actions sociales exemplaires. Elle était souvent remise sur proposition de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse (CNRV), créée par la loi du 18 juin 1850 et réorganisée à plusieurs reprises, notamment au début du XXe siècle. Ces distinctions avaient pour but d'encourager la propagande en faveur de l'épargne-retraite et la promotion de la prévoyance populaire auprès des travailleurs et des instituteurs. Elles récompensaient les personnes — enseignants, fonctionnaires, administrateurs ou militants sociaux — qui avaient contribué à diffuser l'idée de la retraite volontaire et à en faciliter l'accès dans leurs communes. La Mention honorable représentait le premier degré de cette distinction, avant la médaille de bronze, d'argent et d'or. Elle distinguait un engagement sérieux et continu en faveur des œuvres de prévoyance ou de solidarité, mais sans exiger la durée ou l'ampleur de services nécessaires pour les grades supérieurs.

**Représentations :** allaitement, mère / La scène gravée représente un ensemble architectural à entablement soutenu par deux atlantes et encadré de figures allégoriques. Au centre, une femme drapée à l'antique trône sur un piédestal orné de guirlandes et de symboles du travail ;

à ses pieds se tiennent plusieurs personnages, dont des ouvriers, des femmes et des enfants, réunis en signe d'harmonie sociale. De part et d'autre, deux figures assises complètent la composition : à gauche, un homme barbu, et à droite, une jeune femme tenant une corne d'abondance. L'ensemble, encadré de feuillages et d'éléments d'architecture, évoque la paix sociale et la reconnaissance de l'effort collectif.

**Autres descriptions** : Langue : français

ill.

**Lieux** : Belbeuf

